Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 056-245614433-20260616-N14BC160626-DE

Décision du bureau communautaire
N°14-BC 16.06.26

L'an deux mille vingt-six, le 16 juin à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 10 juin 2026, s'est réuni en présentiel au siège de Pontivy Communauté, 1, Place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Soizic PERRAULT.
Le bureau communautaire est composé de la Présidente, de 13 Vice-présidents et de 14 membres.
Etaient présents : Soizic PERRAULT, Présidente, Claude VIET, Christophe JOUANNO, Jean-Pierre LE PONNER, Lydia DESMARES, Jean GUILLOT, Daniel AUDO, Lionel ROPERT, Laurent GANIVET, Caroline JEGADO, Jean-Jacques VIDELO, Maryvonne LE FORESTIER, Stéphanie L'HOSTIS-LE DIAGON, Vice-présidents ; Jean-Yves QUENTEL, Laëtitia BRIZOUAL, Arnaud DAVID, Olivier GUEGAN, Luc BOVANI, Roger BERNON, Paul LE GUERNIC, Bernard LE BRETON, Cédric JOSSO, Guy GAUTIER, Laurence MARIVAIN et Olivier CONSTANT, membres.
Absents excusés : Claude-Albert LE BRIS, Vice-président et Lorène BERRONE, membre.

Compétence patrimoine — Pays d'art et d'histoire des Rohan
Inventaire 2026-2028 -Demande de subvention Région Bretagne

Pontivy Communauté ainsi que 11 communes limitrophes de la collectivité, ont reçu le label Pays d'art et d'histoire, décerné par le ministère de la Culture. Le nom de ce territoire de projet est le Pays des Rohan.

Afin de déployer un programme patrimonial complet, à destination des habitants, une convention a été signée le 2 juillet 2021 entre l'Etat et le Pays des Rohan.

L'inventaire du patrimoine bâti est une action de connaissance majeure portée à la convention Pays d'art et d'histoire. La mission est menée en partenariat avec la Région Bretagne qui apporte son soutien technique et financier.

Considérant le financement de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne à hauteur de 2 500 € ;

Le montant de l'aide de la Région sollicité pour le déploiement de l'Inventaire participatif du Pays des Rohan, au titre de l'année 2027-2028 est de 5 000 €,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver le budget prévisionnel dédié à l'Inventaire au sein du Pays d'art et d'histoire du Pays des Rohan 2026-2028 joint la présente délibération,**
- **d'autoriser la Présidente, ou son représentant, à solliciter une subvention auprès de la Région Bretagne,**
- **d'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à cette décision.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
La Présidente
Soizic PERRAULT

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 056-245614433-20260616-N14BC160626-DE

Budget dédié à l'Inventaire au sein du Pays d'art et d'histoire du Pays des Rohan – 2026-2028			
Dépenses		Recettes	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
60 : Achat de marchandises et de matières premières	**4 500 €**	DRAC Bretagne	2 500 €
Fournitures administratives	3 000 €	Conseil Régional	5 000 €
Autres matières premières	1 500 €	Communes du Pays des Rohan	27 050 €
61 : Autres achat et charges externes	**6 250 €**		
Location Immobilière	500 €		
Assurance	1 750 €		
Documentation	3 000 €		
Divers	1 000 €		
62 : Autres services extérieurs	**6 500 €**		
Déplacement missions	2 500 €		
Publicité et publication	4 000 €		
63 : impôts et taxes	**300 €**		
Impôts et taxes sur rémunération	300 €		
64 : Salaire et traitement	**7 000 €**		
Rémunération des personnels	7 000 €		
86 : Emploi et contribution volontaire en nature	**10 000 €**		
Contribution bénévole	10 000 €		
Total	**34 550 €**	Total	**34 550 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La Présidente

Soizic PERRAULT

Pontivy Communauté